

Certains salariés présents dans la liste des salariés n'apparaissent pas dans le pointage des absences en masse. Pourquoi ?

**Les salariés entrés en cours de mois n'apparaissent pas dans le pointage des absences en masse sur le mois en question.**

**Ils apparaissent le mois suivant leur entrée dans l'entreprise.**

Exemple : le salarié RAVEL Maurice est entré en fonction le 15/09/2023.

**Gestion des salariés**

Equipe Habilitation Matériel Impression

Société Interim Actif Archivé  
Type de salarié Société intérim Profil horaire App.Externe

Société	Int.	Nom	Prénom	Matricule chantier	DateEntree	DateSortie
Caen	<input type="checkbox"/>	RAVEL	Maurice	RAVEL Mau	15/09/2023	

1 enregistrement(s)

Fiche salarié Document (public) Document (réservé RH) Certification/Habilitation Dotation Application externe

Nom RAVEL Date d'entrée 15/09/2023 Date de sortie Archiver

Prénom Maurice Equipe Equipe Pierre

Il ne figure pas dans la liste des salariés pour la saisie de septembre.

Il apparaîtra dans la liste à partir d'octobre.

## Pointage des absences de septembre

**Pointage des Absences**

Saisie hebdomadaire Saisie journalière Saisie des horaires Impression

Critères de recherche

Société Toutes Equipe Toutes

Salariés  Voir tous

- MONNIER Nic - Lisieux
- MONTEVERDI Cla - Caen
- MOULIN Nun - Granville
- MOULIN Rom - Flers
- MOUSSORGSKI Mod - Caen
- MOZART Wol - Caen
- MULLER Mou - Lisieux
- NGUYEN Sam - Lisieux
- PINEAU Chr - Lisieux
- PIRES Pas - Flers
- POIRIER Ant - Lisieux
- POTTIER Dyl - Lisieux
- PROKOFIEV Ser - Caen
- PUCCINI Gia - Caen
- PURCELL Hen - Caen
- RACHMANINOV Ser - Caen
- REMY Dav - Lisieux
- ROSSINI Gio - Caen
- ROUSSET JM - Granville

septembre 2023

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
35					1	2	3
36	4	5	6	7	8	9	10
37	11	12	13	14	15	16	17
38	18	19	20	21	22	23	24

Pointage des absences d'octobre

Le pointage des absences est destiné à la gestion en masse des absences et ne prend pas en charge la gestion des entrées et sorties en cours de mois. Il n'est pas adapté au pointage individuel des absences

**Si vous devez pointer une absence sur un salarié entré en cours de mois, vous pouvez le faire depuis le pointage hebdomadaire où tous les salariés apparaissent.**

Vous avez également la possibilité de **dupliquer la saisie des absences du salarié** s'il y a des absences sur la semaine suivante.

*Exemple : le salarié RAVEL Maurice a été absent du 18/09 au 29/09. Après la saisie de la première semaine d'absence, cliquez sur « dupliquer » pour dupliquer la saisie sur la semaine suivante.*